

Livret réalisé par :

Salimaty SAID ABDOU, Médiatrice Sociale Académique des élèves mahorais en Auvergne.



GUIDE D'INTEGRATION DES ETUDIANTS HORS MAYOTTE (ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND)

LIVRET D'ACCUEIL



ACCUEIL CROUS ClermontFerrand



ACCUEIL DPSU-Antenne de Clermont-Ferrand - Service Académique de l'école inclusive



SOMMAIRE

OBJECTIF DU LIVRET	4
PREAMBULE.....	5
AVANT VOTRE DEPART	6
AVANT VOTRE DEPART	7
I. Les éléments à anticiper avant votre départ.....	7
AVANT VOTRE DEPART	9
II. La Bourse nationale CROUS.....	9
AVANT VOTRE DEPART	10
III. La DPSU.....	10
IV. LADOM.....	10
UNE FOIS SUR PLACE	11
V. La médiation sociale académique en métropole	12
VI. Le suivi de votre dossier DPSU	13
VII. Les moyens de déplacement dans la métropole.....	13
VIII. Une bonne gestion de votre budget	13
FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE	14
IX. La médiation dans l'académie de Clermont-Ferrand	14
X. Les projets actuels en vigueur dans l'académie de Clermont-Ferrand	15
A. Le permis de conduire	15
B. La SMERRA.....	15
C. Le dispositif de soutien scolaire	16
FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE	17
XI. Réopass (par l'UCA)	17
FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE	19
XII. Restauration	19
A. *Carte IZLY :	19
B. Repas à 1€ :	19
XIII. Tutorat.....	19
1. Les services de l'étudiant de l'université Blaise pascal	19
2. Dans les facultés	20
XIV. Inscription dans l'établissement scolaire	20
FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE	21
XV. Associations mahoraises d'Auvergne	21
XVI. Les transports en ville.....	22

L'annuaire téléphonique des centres de formations en études supérieures	41
XVII. Les universités de l'académie de Clermont-Ferrand :	41
Faire ses études en auvergne	48
XVIII. Les établissements scolaires dans l'allier (03)	48
XIX. Les établissements scolaires du Cantal (15)	49
XX. Les établissements scolaires de la Haute-Loire (43)	50
XXI. Les établissements scolaires du Puy du Dôme (63)	51
XXII. Comment se loger ?	52

OBJECTIF DU LIVRET

PARTENARIAT ACADEMIQUE DE LA REGION AUVERGNE		
INTERACTION DES ACTEURS AVEC LEUR MILIEU		
ACTEURS COMMANDITAIRES : La médiatrice sociale académique	PROBLEMES COMMUNS A RESOUDRE : Les difficultés des élèves mahorais à l'école	PARTENAIRES : Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, Inspections académiques, CROUS, Université (UCA), Etablissements scolaires, CASNAV, Services sociaux, etc.
LES INSTITUTIONS QUI ACCUEILLENT LES ELEVES MAHORAIS		
ACTIVITES PRINCIPALES : Suivi des résultats scolaires, contrôle de l'assiduité, déplacement dans les établissements scolaires, aide à la recherche de stage, etc....	ACTIVITES PRINCIPALES : Permettre à l'élève de bien suivre les cours et faciliter son apprentissage, etc....	
LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE MASSIF DES ELEVES MAHORAIS		
PROCESSUS ATTENDU : Médiatrice + Partenaires Créer des outils à destination des professeurs, élèves et étudiants.	Collaboration entre les différents acteurs autour des jeunes mahorais.	PROCESSUS ATTENDU : Professeurs Repérer l'élève, l'écouter, connaître ses lacunes, proposer un suivi spécifique adapté à l'élève, etc.
RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DE L'ACTION : REDUIRE L'ECHEC SCOLAIRE		
OUTILS D'AIDES : Flyers (dispositif d'aide, lien pour création de dossier), projets, etc...	BILAN : Amélioration de leurs conditions d'études.	EFFET : Faciliter la communication entre enseignants et élèves.

PREAMBULE

Ce livret guide est mis à votre disposition dans le but de vous informer sur certains éléments à prendre en compte en poursuivant vos études loin de votre famille en dehors de Mayotte, en commençant par les démarches à faire **avant votre départ**, la prise de contact avec votre centre de formations et comment vous repérer dans votre ville d'études **une fois sur place** afin de vous déplacer au mieux et à moindre coût surtout si vous allez **faire vos études en Auvergne**.

Remarque : La partie « **en rappel** » peut également être utile pour tous les étudiants qui vont étudier dans n'importe quelle région de France métropolitaine ou ailleurs.

La **partie socioculturelle** est un outil visant à aider les partenaires régionaux de la médiatrice sociale académique des étudiants et lycéens mahorais d'Auvergne.

PETITS CONSEILS D'ETUDIANTS A ETUDIANTS :

Pour les étudiants qui sont aux lycées (prépas, BTS) : Faites des recherches de stages en avance afin d'anticiper les démarches car ils sont primordiaux pour valider votre année.

Pour les personnes qui étudient à l'université : Ne pas négliger les cours magistraux, même s'ils ne sont pas obligatoires, car ce sont des cours essentiels qu'ils vous permettent d'acquérir des nouvelles connaissances nécessaires pour les TD (travaux dirigés).

Pour s'intégrer au mieux, favorisez les échanges avec les autres, garder le contact avec votre entourage.

Organisez votre temps de travail : Conciliez la vie étudiante et la vie personnelle.

Savoir se repérer dans l'université (utiliser tous les plans des sites universitaires à votre disposition).

Prenez des notes, même quand ce n'est pas ordonné !

Favorisez le travail en groupe avec vos camarades, pour l'entraide.

AVANT VOTRE DEPART



AVANT VOTRE DEPART

I. Les éléments à anticiper avant votre départ

Avant votre départ, il faut s'assurer d'avoir fait :

- ✓ Déposer une copie de **votre billet à la DPSU**.
- ✓ Prévoir une pochette et une clé USB dans laquelle vous pouvez scanner les « justificatifs importants à apporter dans votre valise » au cas où ils sont endommagés.
- ✓ Si vous n'avez pas la possibilité de vous munir d'une clé USB, ayez plusieurs exemplaires des documents, si possible !
- ✓ Créer votre compte bancaire **à votre nom**.
- ✓ Disposer d'un logement sur la ville d'accueil.
- ✓ Se familiariser avec le plan de la ville notamment via GOOGLE MAPS.
- ✓ Etablir une relation avec une personne ou association sur la ville d'étude.
- ✓ Se renseigner sur les moyens de transport (train, métro, bus, etc.) et le prix des tickets.

Il faudra également avoir de nombreux documents justificatifs (cette liste peut changer selon votre situation personnelle) :

Justificatifs importants à apporter dans votre valise :

- Vos diplômes et relevé des notes.
- Le carnet de santé.
- Une attestation de recensement (Journée défense et citoyenneté).
- Les 3 derniers bulletins de paie du responsable légal.
- Pièce d'identité.
- Extrait d'acte de naissance de vos parents (si possible) et du vôtre.
- Copie livret de famille.
- Votre Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) 2.
- Attestation de radiation de la CAF.
- Attestation de radiation de la sécurité sociale :
- Si vous êtes majeur(e) : Attestation de prise en charge de sécurité sociale par la CSSM, avec votre n° de sécurité sociale.
 - Si vous êtes mineur(e) : Attestation de prise en charge de sécurité sociale de vos parents, avec leur numéro de sécurité sociale.

! Le tableau ci-dessous comporte des documents justificatifs aussi importants car ils peuvent vous être demandés dans d'autres démarches administratives !

Ceci est valable autant pour les étudiants qui sont à Mayotte mais aussi à ceux déjà présents en métropole.

Légende :

« oui » = Document nécessaire à l'inscription.

« non » = Document qui n'est pas nécessaire à l'inscription.

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR S'INSCRIRE AU CROUS, DPSU (anciennement DASU) et LADOM	BOURSE NATIONALE CROUS	DPSU	LADOM
Avis d'imposition 2020 se rapportant aux revenus perçus en 2019 par l'un des responsables légaux (résidant à Mayotte).	Oui	Oui	Oui
Certificats de scolarité de vos frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021.	Oui	Non	Non
Certificats de scolarité de vos frères et sœurs inscrits en terminale en 2020-2021.	Oui	Non	Non
Relevé d'identité bancaire à votre nom .	Oui	Oui	Non
Copie pièce d'identité française ou passeport européen.	Non	Oui	Oui
Extrait d'acte de naissance ou livret de famille.	Non	Oui	Oui
Photos d'identité.	Non	Oui	Non
Justificatif(s) de résidence de l'un des parents ou du tuteur à Mayotte (depuis au moins 2003).	Non	Oui	Oui
Attestation sur l'honneur que l'un des parents ou tuteurs réside à Mayotte au jour de la rentrée scolaire.	Non	Oui	Non
Projet d'études signé par le demandeur et validé par le chef d'établissement.	Non	Oui	Non
Tous les Bulletins de l'année dernière ou des 2 dernières années si redoublement.	Non	Oui	Non
Attestation de réussite au BACCALAUREAT ou relevés de notes du BAC (ou dernier diplôme obtenu pour les étudiants).	Non	Oui	Oui
Attestation de pré-inscription au lycée ou à l'université en métropole ou dans un département d'outre-mer pour l'année scolaire à venir.	Non	Oui	Oui
Attestation conditionnelle de bourse pour l'année scolaire à venir & définitive délivrée par le CROUS.	Oui	Oui	Oui
Justificatif de votre voyage départ dans le cadre du dispositif Passeport Mobilité (LADOM).	Non	Oui	x
Justificatif de saturation ou d'inexistence de la formation sur l'île de Mayotte.	Non	Non	Oui
Pour les étudiants inscrits au CNED : convocation ou certificat de présence aux examens.	Non	Non	Oui









AVANT VOTRE DEPART

II. La Bourse nationale CROUS

Pour bénéficier d'une bourse, l'étudiant doit être inscrit en **formation initiale** en France et dans un établissement **d'enseignement supérieur** public ou privé habilité à recevoir des boursiers.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE DE BOURSE SUR CRITERE SOCIAUX ?

Tous se passe sur le site internet : www.messervices.etudiant.gouv.fr.

<p>Vérifiez votre éligibilité sur 1 </p> <p>https://simulateur.lescrous.fr.</p>	<p>Créez ou mettez à jour votre compte 2 </p> <p>messervices.etudiant.gouv.fr</p>
<p>Saisissez votre Dossier social étudiant (DSE). 3 </p>	<p>Rassemblez et ajoutez toutes les pièces justificatives (en utilisant le tableau de documents ci-dessus), avant la date limite. 4 </p>
<p>Si votre dossier est complet, vous n'avez plus de démarches à effectuer. Sinon, vous devez, au plus tôt, renvoyer les pièces réglementaires. 5 </p>	<p>Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande sur « messervices.etudiant.gouv.fr » 6 </p>
<p>A l'issue de l'étude de votre dossier, il vous 7 </p> <p>sera envoyé par courriel une notification conditionnelle de bourse, à remettre à votre établissement.</p>	<p>Dès confirmation de votre inscription par votre établissement, vous recevrez votre notification définitive et la mise en paiement de la bourse sera générée. 8 </p>

ATTENTION :

Au bout d'un certain nombre d'absences non justifiées, vous risquez de perdre la bourse.

Et

Après 2 redoublements consécutifs, la bourse est automatiquement bloquée (tout dépend du nombre de crédits accumulés).

AVANT VOTRE DEPART

III. La DPSU

Pour obtenir la bourse de la DPSU, pensez à renouveler ou à créer votre dossier DPSU sur le site : www.Bourses.cd976.fr, la campagne officielle des demandes des bourses et aides est ouverte du 15 mars 2021 au 01 octobre 2021.

REMARQUE : Pour les années à venir, vérifiez la date limite d'envoi des dossiers sur le site.

Informez-vous également auprès de la DPSU, afin que le versement de votre prime de départ puisse vous être remis, avant votre départ de Mayotte (sous présentation d'une copie de votre billet).

ATTENTION : La DPSU est en étroite collaboration avec la bourse nationale du CROUS, si votre bourse du CROUS est bloquée, la DPSU ne vous fera pas de transaction également.

IV. LADOM

Pour bénéficier du Passeport Mobilité Études, il faut créer une demande pour chaque voyage (maxi 1 aller-retour/an) sur le site : www.mobilite.ladom.fr, rubrique « études » et « Le dispositif ».

Vous pouvez vous aider du tableau de documents ci-dessus.
Voir les conditions et les documents à déposer sur le site.

REMARQUE :

Merci de vérifier les dates limites d'envoi des demandes sur le site internet de LADOM.



UNE FOIS SUR PLACE (En métropole)



ARRET TRAMWAY « Universités » Clermont-Ferrand

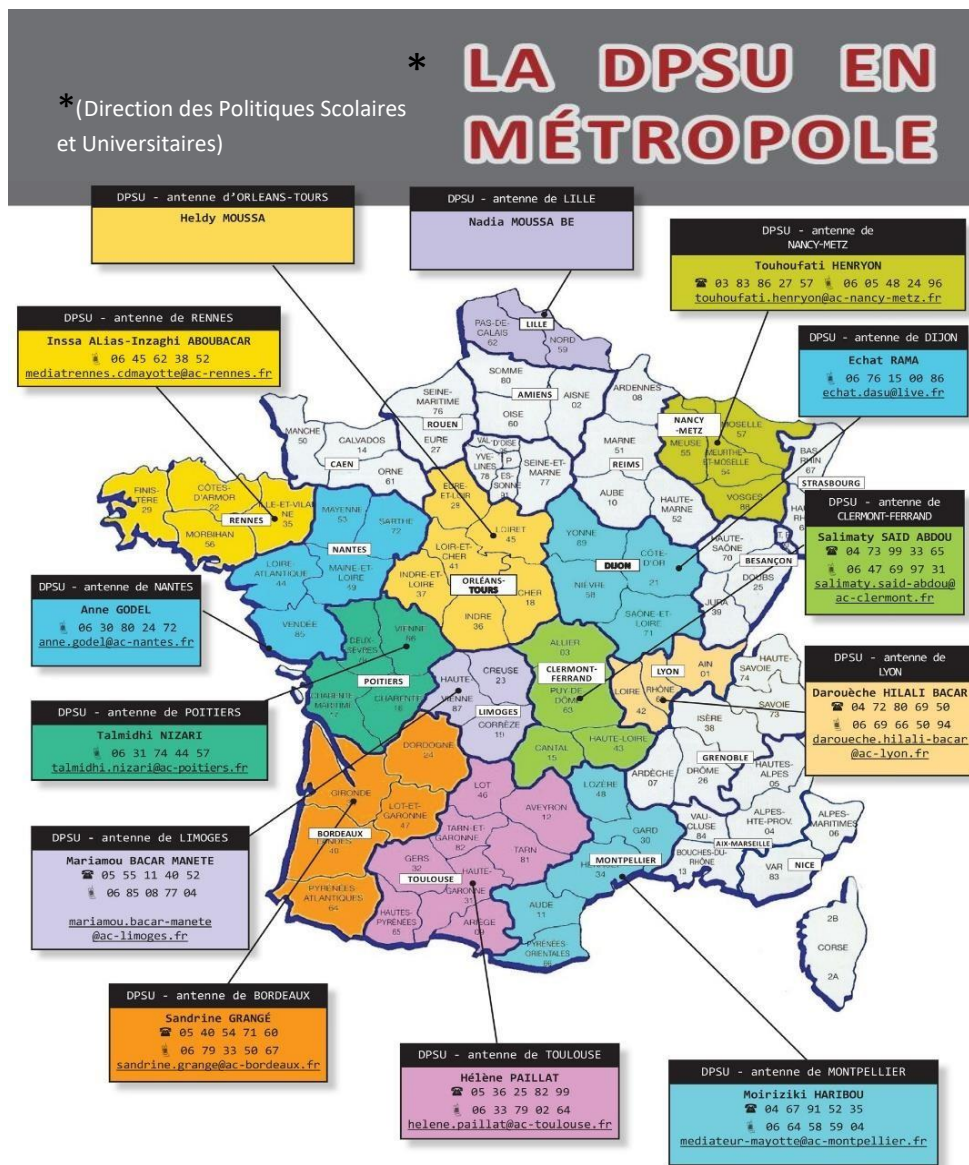
Guichet « ACHAT TICKET TRAMWAY »

UNE FOIS SUR PLACE

V. La médiation sociale académique en métropole

Le rôle du médiateur social académique pour les lycéens et étudiants mahorais en métropole est principalement l'accompagnement des étudiants issus de Mayotte allant faire leurs études hors de l'île.

Voici donc une carte des treize médiateurs de la DPSU en métropole ainsi que leurs coordonnées.



CF. : Livret guide de la mobilité de l'académie de Mayotte.

Remarque : Mars 2021, recrutement de 2 autres médiateurs dans l'académie d'Orléans - tours et l'académie de Lille.

Si vous étudiez dans un département non représenté par les médiateurs DPSU, merci de vous adresser directement à la DPSU de Mayotte.

UNE FOIS SUR PLACE

VI. Le suivi de votre dossier DPSU

Une fois sur place, veuillez indiquer votre adresse postale à la DPSU, vos coordonnées téléphoniques et électroniques valides ainsi que votre RIB (en cas de changement).

ATTENTION : Une date limite de dépôt pour renouveler votre dossier est fixée chaque année. Si vous avez des difficultés pour cette démarche administrative, vous pouvez contacter votre médiateur/médiatrice.

A la fin du 1^{er} semestre de l'année en cours, vous devez compléter et remettre votre dossier le plus rapidement possible à votre médiateur/ médiatrice en fournissant :

- Votre certificat de scolarité.
- Votre attestation d'attribution définitive de la bourse nationale du CROUS.
- Votre relevé de notes du 1^{er} semestre de l'année en cours.

ATTENTION : Pour continuer à percevoir l'aide de la DPSU, il faut absolument que vous bénéficiiez également de la bourse nationale.

VII. Les moyens de déplacement dans la métropole

Dans les villes d'études métropolitaines, vous disposez de plusieurs moyens de transport en commun :

- Le Train
- Le Tram
- Le Bus
- Le Métro

ATTENTION : Toutes les villes ne sont pas accessibles par tous ces moyens de transports, veuillez-vous renseigner sur les transports en commun disponibles dans votre ville d'études.

(Exemple de recherche internet pour la ville de Toulouse : « transports en commun Toulouse »).

VIII. Une bonne gestion de votre budget

Etant donné que vous êtes à présent pris en charge par le département de Mayotte grâce à votre inscription à la DPSU, vous percevez donc une aide complémentaire. Les différentes aides que vous percevez doivent essentiellement vous aider à payer :

- Le loyer.
- La nourriture.
- Les factures (gaz, électricité, téléphone).

Pour ne pas oublier, l'objectif de cette aide financière est de vous aider à assurer vos études et de pouvoir aller jusqu'au bout de votre projet.

Conseil : Il est important de garder tous vos relevés bancaires et essayer de mettre de l'argent de côté tous les mois afin d'anticiper tout imprévu.

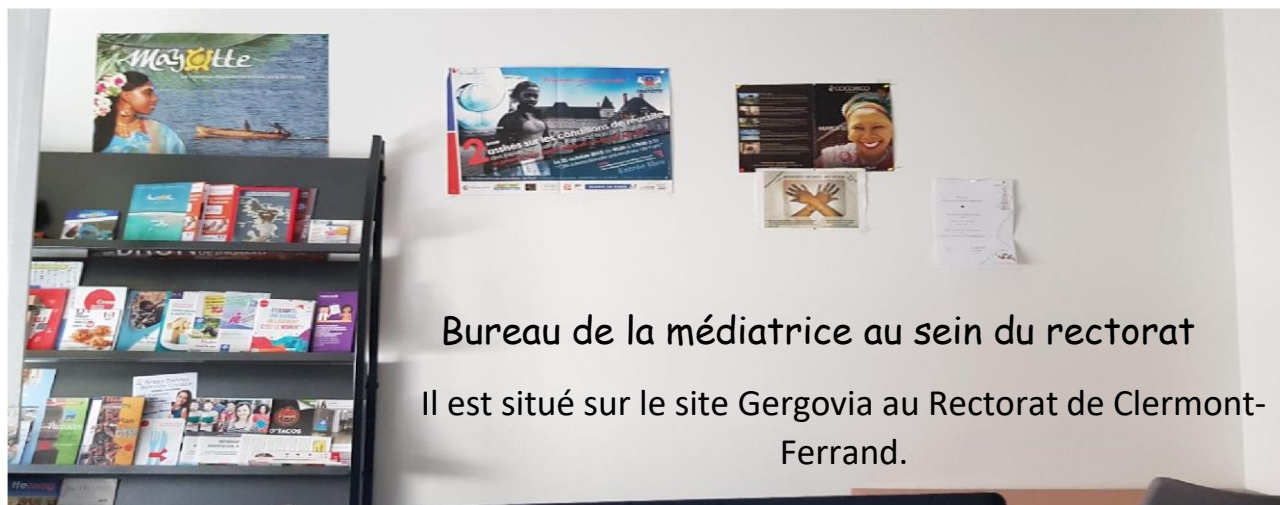
Attention : Prioriser les dépenses avant de faire des achats de « plaisir ».

Par exemple : ne pas privilégier les achats d'habits de marque, des produits de « luxe ».

FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE

IX. La médiation dans l'académie de Clermont-Ferrand

Au sein de la DPSU, l'académie de Clermont-Ferrand est représentée par madame Salimaty SAID ABDOU, la médiatrice sociale académique des étudiants et lycéens mahorais d'Auvergne.



Bureau de la médiatrice au sein du rectorat

Il est situé sur le site Gergovia au Rectorat de Clermont-Ferrand.

ACCUEIL - Service Académique de l'école inclusive de Clermont-Ferrand

Elle est joignable au :

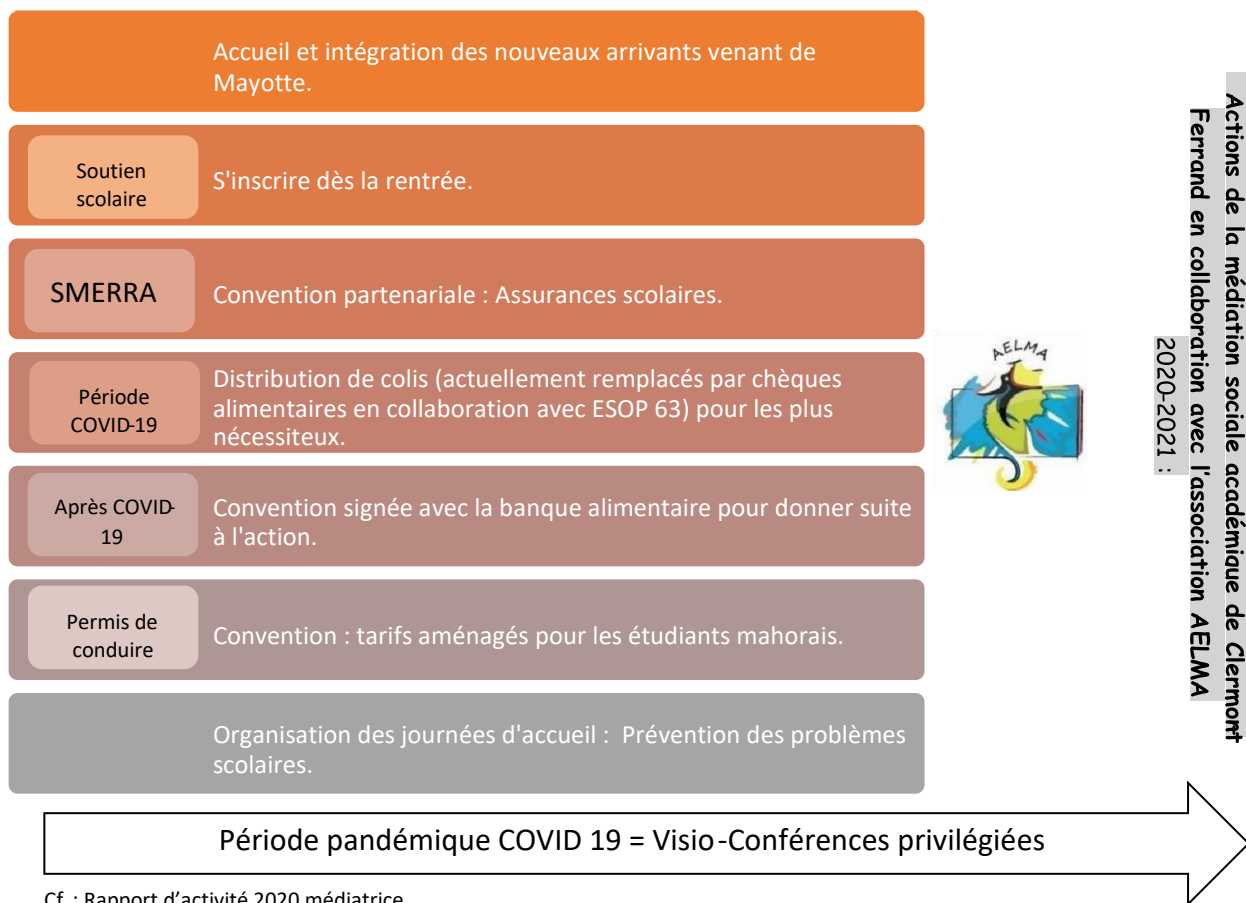
Bureau N°G105.1 - Médiation sociale pour les lycéens et étudiants de Mayotte
Service académique de l'école inclusive

RECTORAT - 3 avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01
Tél. : 04 73 99 33 65
Port. 06 47 69 97 31

Mail : salimaty.said-abdou@ac-clermont.fr - Ecole-Inclusive@ac-clermont.fr
www.ac-clermont.fr

ATTENTION : Pour la joindre, veuillez PRENDRE RENDEZ-VOUS, de préférence par mail.

X. Les projets actuels en vigueur dans l'académie de Clermont-Ferrand



A. Le permis de conduire

Le permis de conduire est un élément incontournable pour avoir toutes vos chances durant la recherche d'emploi, mais il est également pratique pour les déplacements de la vie de tous les jours.

Pour ceux qui ne l'auraient pas, il est encore possible de bénéficier de cette convention pour bénéficier de tarif avantageux.

La convention de permis de conduire :

Pour le moment, cette convention est mise à disposition pour les étudiants ressortissants mahorais qui se retrouvent dans l'académie de Clermont-Ferrand et qui doivent être adhérents à l'association AELMA (payer une cotisation d'adhésion).

B. La SMERRA

La Sécurité sociale couvre (environ) 70% des soins, et lorsqu'on ne dispose pas de mutuelle, les 30% restant sont à la charge du patient. Avec la mutuelle SMERRA, l'étudiant peut être tranquille car cette dernière prend en charge les 30% restant et tout cela pour un budget destiné à un public étudiant.

Nous proposons le niveau de garantie CONFORT (tarif grand-public : 240€/an). C'est la garantie offrant la meilleure couverture pour un budget contraint. Elle prend en charge à 100% tous les frais de santé courants engagés. Elle inclue également un forfait médecine douce et permet également le remboursement de fruits et légumes à hauteur de 30€.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **un conseiller de la SMERRA** (pour l'académie de Clermont-Ferrand, Mme Santhoire Linda).

C. Le dispositif de soutien scolaire

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Il a été mis en place depuis 2014, en collaboration avec l'association AELMA.

C'est un programme gratuit et qui s'adresse aux étudiants et lycéens mahorais qui sont principalement en métropole.

D'ailleurs, un dispositif similaire qui s'appelle « M'SOMO » proposé par le médiateur de l'académie de Lyon depuis 2018, est en expérimentation dans au moins cinq académies y compris celle de Clermont-Ferrand.

Pour plus d'informations, contactez :

La médiatrice de Clermont-Ferrand : madame Salimaty SAID ABDOU

ou

L'association AELMA

ou

Le médiateur de Lyon : monsieur Darouèche HILALI BACAR (ceci, suite à la fusion de notre région en Auvergne-Rhône-Alpes).

CONCEPT

Le concept étant de mettre en contact des élèves en difficultés avec d'autres étudiants diplômés, pour bénéficier de leur aide et de mieux comprendre les cours.

OBJECTIF

Le but est de diminuer l'échec scolaire qui touche en grand nombre les étudiants mahorais. Ainsi, favoriser le passage en classe supérieure dans un but même de valider un diplôme.

Conditions d'adhésion

Adhérez en tant qu'élève :

- Être Lycéen ou étudiant ressortissant mahorais.

Adhérez en tant qu'étudiant-tuteur :

- Être étudiant ressortissant mahorais.
- Être diplômé d'un bac+2 / bac+3 / bac+5 ou plus.

Comment s'inscrire ?

1. **Contactez** l'AELMA ou Mme Salimaty SAID ABDOU.
2. **Remplir le formulaire** qui sera adressé aux élèves et aux étudiants-tuteurs.
3. Être contacté par les organisateurs afin de connaître l'élève ou l'étudiant-tuteur attribué.

Déroulement des séances

Se fixer des rendez-vous entre l'élève et l'étudiant-tuteur.
Se rejoindre dans **un lieu public ou en visioconférence** afin de réaliser les séances d'études, etc.

Se

FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE

XI. Réopass (par l'UCA)

REOPASS est :

1. Un accompagnement en petits groupes (20 étudiants maximum).
2. Une aide et un espace de réflexion pour les étudiants de L1 qui ne trouveraient plus de sens dans leur cursus.
3. Réfléchir à son projet d'études et / ou professionnel.
4. Développer ses compétences à s'orienter.
5. Développer la confiance en soi.

Offre maquetée DEG:

Durée : 55 heures dont 30 heures au premier semestre et 25 heures au second.

Crédits affectés à l'U.E « Aides personnalisées » : 3 ECTS (contrôle continu).

Pédagogie : approche par projet, pédagogie par objectifs et adaptation des contenus au regard de la progression pédagogique, exercice de psychologie positive, cohésion de groupe (brise-glace), posture de non jugement et écoute bienveillante.

A la carte pour les autres L1:

Choix des ateliers à la carte

Pas de crédits affectés

Accessible à tous et toutes

Présentation de REOPASS et PASSERELLE

Le programme de réorientation REOPASS est géré par le service « La fabrique » de l'UCA et le programme PASSERELLE est plutôt destiné aux étudiants en médecine.

Focus REOPASS et PASSERELLE :

- Jusqu'à fin septembre REOPASS est possible pour changer de L1 (contacter la scolarité et la Fabrique).
- PASS/LAS en cas de démission avant le 15 octobre l'inscription ne comptera pas comme une des deux possibilités de candidatures MMOP.
- Fin de S1 :
 - Permutation majeure/mineure possible dans certaines formation (DEG-AES).
 - Rentrées décalées IUT (iut.fr).
 - Réorientation de L1 vers BTS : contacter le service La Fabrique.
 - Certains lycées peuvent accueillir, en fonction des PV, certains étudiants en fonction du profil.
- Fin du L1 :
 - Permutation Mineure/Majeure.
 - Réopass – Parcoursup.
 - Autres cas : e-candidat.

Exemples d'ateliers RéoPass:

Semestre I	
<p>TD 1. Présentation et objectifs <i>Objectifs principaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter en détail le contenu des TD RéoPass ainsi que les intervenants. - Définir et expliciter ses attentes individuelles afin de s'approprier le dispositif et de s'engager dans celui-ci de façon durable. Contractualiser les objectifs. - Créer un climat de confiance et rassurant afin de favoriser les échanges et la prise de parole en groupe. Développer la cohésion de groupe. - Déconstruire les préjugés et représentations liés à l'orientation, la réorientation et la réussite étudiante. - Echanger sur la rentrée universitaire : parcours standards, adaptés et Parcoursup (choix d'orientation non acceptés, attributions de réussite ou d'échec, etc). <p><i>Intervenants : équipe RéoPass, La Fabrique ; Outil pédagogique : quiz interactif.</i></p>	<p>TD 4. Présentation des services qui pourraient intéresser les étudiants à l'UCA <i>Objectifs principaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les services utiles de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et encourager les étudiants à les solliciter. - Développer un sentiment d'appartenance à l'UCA en bénéficiant notamment des multiples services favorisant le bien-être étudiant. - Parler de soi et de son arrivée à l'université. - Poursuivre le développement de la cohésion de groupe. <p><i>Intervenants : Direction de la Vie Universitaire / équipe RéoPass, La Fabrique ; Outil pédagogique : classe puzzle.</i></p>
<p>TD 2. Rester motivé pour les cours à distance <i>Objectifs principaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur la façon de suivre les cours à distance - Identifier ses difficultés et agir - Repartir avec des outils concrets <p><i>Intervenants : équipe RéoPass, La Fabrique</i></p>	<p>TD 5. Connaissance de soi – Intérêts, motivations et valeurs <i>Objectifs principaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance de soi et parler de soi. - Comprendre les différents concepts d'intérêts, motivations et valeurs ainsi que leur processus de développement. - Faire émerger et expliciter ses intérêts personnels et professionnels, ses valeurs et motivations. - Déconstruire progressivement les stéréotypes de genre. <p><i>Intervenants : équipe RéoPass, La Fabrique ; Outil pédagogique : Chemin faisant (cartes métiers).</i></p>
<p>TD 3. Se raconter <i>Objectifs principaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur son parcours de vie. - Prendre conscience des éléments clés de son parcours et des influences qui ont guidé ses choix. - Savoir s'exprimer et partager avec les autres. - Progresser dans la présentation de soi. - Présentation du travail d'immersion en milieu de vie. <p><i>Intervenants : Ariane Tichit ; Outil pédagogique : Story telling.</i></p>	<p>TD 6. Connaissance de soi – Intérêts, motivations et valeurs Séance d'appropriation des contenus par l'étudiant</p> <p><i>Objectifs principaux</i> Identiques au TD 4 Point sur l'avancée des travaux d'immersion en milieu de vie.</p>

Cf. : Diaporama « Réunion du jeudi 24 juin 2021 avec le CIO Mayotte et de l'UCA LA FABRIQUE » à l'événement *Printemps de l'orientation*

FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE

XII. Restauration

A. *Carte IZLY :

La carte IZLY est une solution de paiement destinée aux étudiants, permettant de faire certains achats dans les campus.

IZLY facilite l'accès à tous les services de la vie étudiante (laveries automatiques des campus, distributeurs automatiques, restaurants universitaires, ...).

B. Repas à 1€ :

Le repas au Crous passe à 1 euro pour tous les étudiants. Qu'ils soient boursiers ou non, ils peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 euro.

Pour en bénéficier, il suffit d'activer son compte *IZLY sur <https://mon-espace.izly.fr>.

XIII. Tutorat

1. Les services de l'étudiant de l'université Blaise pascal

Les Services de l'Étudiant de l'Université Blaise Pascal vous aident dans vos choix d'orientation et dans l'élaboration de votre projet de formation en vue d'une insertion professionnelle réussie.

En vous apportant informations et conseils sur les filières, les débouchés, la poursuite d'études, le Service de l'Étudiant est votre interlocuteur privilégié dès votre entrée à l'université.

SERVICES DE L'ETUDIANT = UN SERVICE, 2 SITES :

Un premier sur le site Carnot (rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp)

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30-16h30.

Mercredi, Vendredi : 9h30-13h.

Prise de rdv possible au :

04 73 40 62 70.

Un autre sur le Campus des Cézeaux (dans la Maison de la Vie Étudiante)

Horaires d'ouverture SDE :

Du lundi au vendredi = 9h15-12h15 / 13h30-17h30.

Mardi, Mercredi, Jeudi : 12h30-16h30.

Prise de rdv possible au : 04 73 40 51 40.

Vous pouvez vous rendre sur ces deux sites avec ou sans rendez-vous pour partager vos interrogations sur votre parcours universitaire, trouver des informations sur les pistes que vous envisagez, ou réfléchir à ces fameuses pistes...

- Vous y trouverez aussi de l'aide pour préparer vos candidatures pour des formations sélectives, stages, jobs...
 - LE SDE propose également un espace documentaire.
Au 47 Boulevard François Mitterrand (arrêt de tram Universités). Vous pourrez y trouver des informations sur les formations PARCOURSUP, les poursuites d'études possibles et les débouchés.

Plus d'informations sur le site <http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique21>.

Contact : service.etudiant@univ-bpclermont.fr.

2. Dans les facultés

Il existe des systèmes de tutorat qui sont gratuits dans la plupart des universités.

Regardez vos panneaux d'affichage d'informations dans les établissements ou contactez vos établissements, services ou secrétariats pédagogiques pour plus d'informations.

XIV. Inscription dans l'établissement scolaire

! Bien penser à s'inscrire dans l'établissement une fois les vœux PARCOURSUP acceptés !
Beaucoup d'étudiant Mahorais oublie de confirmer leur inscription dans leur établissement et ne sont pas dans les listes du rectorat pour bénéficier d'un accompagnement spécifique.

FAIRE SES ETUDES EN AUVERGNE

XV. Associations mahoraises d'Auvergne

DEPARTEMENT	ASSOCIATIONS	COORDONNEES	ADRESSE
(63) Clermont-Ferrand	AELMA (AELMA-RA)	Tél. : 0683415054	94 Boulevard Lafayette, 63000 CLERMONT-FERRAND.
(63) Clermont-Ferrand	<i>Association culturelle Clermont-Fd, Vichy, Océan Indien.</i>	Tél. : 0644223621	42 Rue Collot D'herbois, 63000 CLERMONT-FERRAND. C/S Nahouda Kartoibi.
(63) Clermont-Ferrand	<i>Madrassati Naimiya</i>		7 impasse Verlaine, 63100 CLERMONT-FERRAND.
(63) Clermont-Ferrand	<i>HSK Mahorais Club de Clermont</i>		11 rue Auguste Comte, 63100 CLERMONT-FERRAND.
(63)	<i>ABCC mahorais</i>	Tél. : 0644223621	42 Rue Collot D'herbois, 63000 CLERMONT-FERRAND. Chez Nahouda Kartoibi.
(63) Clermont-Ferrand	<i>Madrassati Haïria</i>	Tél. : 0664857853	15 rue du Château des Vergnes, 63000 CLERMONT-FERRAND. Chez Soyfia Saïd.
(63)	<i>ACA Chiconi : Association des Chiconiens en Auvergne</i>	Tél. : 0677600332	13 rue des 4 passeports, 63100 CLERMONT FERRAND.
(15) Aurillac	Hippocampe 976		25 Avenue Tivoli, 15000 AURILLAC.
	<i>Ouvoimoja de Mayotte</i>		
(03) Allier	<i>Association FC BELERIVE</i>	Tél. : 0781521654	8 rue Emmanuel Chabrier, 03700 BELLERIVE.
(03) Vichy	<i>AJMVC de vichy</i>		
	<i>L'étudiant mahorais (général)</i>		
(03) Moulins	<i>Association Mayotte moulinoise</i>	Tél. : 0786245001 Ou Tél. : 0761890792 Page Facebook: Association de Mayotte Moulinoise Site Web: www.associationdemayotte-moulinoise.fr	
	<i>Caribou mahorais</i>	Tél. : 0674212348 Ou Tél. : 0677356948	7 rue du rival, 09000 FOIX.

XVI. Les transports en ville

Les villes d'études en Auvergne sont accessibles par plusieurs moyens de transports en commun : Bus, tram, métro...

Ces moyens de transports sont regroupés par réseaux.

Les noms des réseaux de transports en commun en Auvergne :

Département	Ville	Réseau de transport
ALLIER	Moulins	ALEO
	Montluçon	MAELIS
	Vichy	MOBVIE
CANTAL	Aurillac	TRANS'CAB
	Saint-Flour	FLORIBUS
HAUTE-LOIRE	Puy-en-Velay	TUDIP
PUY-DE-DOME	Clermont-Ferrand	T2C
	Riom	RLV MOBILITES
	Thiers	TUT

Remarque : Il est possible que d'autres réseaux de transports existent.

Les transports sont payants, plusieurs types de tarifs sont possibles :

1. A l'unité.
2. Abonnement.

Conseil : L'abonnement est en général plus avantageux au niveau du budget.

ATTENTION : Evitez de frauder dans les transports pour ne pas risquer de prendre des amendes, car au contraire ce n'est pas du tout un moyen pour économiser de l'argent.

Département de l'ALLIER (03)



Département de l'ALLIER (03)

a) ALEO



Département	Ville	Réseau de transport
ALLIER	Moulins	ALEO
	Montluçon	MAELIS
	Vichy	MOBIVIE

Pour plus d'informations : <https://www.moulins-bus.com/>.

▪ L'application M-Ticket Aléo:

Vous pouvez acheter vos titres de transport grâce à l'application M-Ticket, votre smartphone se transforme en titre de transport : tickets, abonnements.

Pour plus d'informations sur l'application, téléchargez-la !

▪ Les points de ventes :

Point de vente	Adresse	Horaire	Fréquence
<i>Ville de MOULINS</i>			
Boutiq'Aléo	Place Jean Moulin	8h30 à 12 & 14h à 18h. - 9h à 12h. - 9h à 12 & 14h à 17h.	Du lundi au vendredi. - Samedi. - Vacances scolaires
Soli'city Régie Pour Tous	Rue Henri Barbusse	7h30 à 12h & 13h30 à 16h30. - 7h30 à 12h.	Lundi au jeudi. - Vendredi.
Gare SNCF	Boulevard Philippe Thomas	X	X
Pressing "Au Coup de Fer"	2 avenue de la Libération (La Madeleine)	9h à 19h. - 9h à 12h & 14h à 19h.	Lundi, mardi, jeudi et vendredi. - Mercredi.
Bar Tabac Presse "Le Garibaldi"	80 rue Régemortes	10h à 21h.	Mardi au samedi.
Office de Tourisme	Rue François Péron	9h30 à 12h 30 & 13h30 à 18h.	Mardi au samedi.
Monoprix	21 Place d'Allier	8h30 à 20h30. - 9h à 12h45.	Lundi au samedi. - Dimanche.

PROXIMARKET/VIVAL	C. Cial Les Chartreux.	7h30 à 12h15 & 15h30 à 19h. - 7h30 à 12h15. - 8h30 à 12h.	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi. - Mercredi. - Dimanche.
Tabac Presse "Le Losange"	Rue Jean Baron.	7h30 à 12h30 & 14h45 à 19h. - 7h30 à 12h15 & 14h30 à 19h. - 8h à 12h.	Lundi au vendredi. - Samedi. - Dimanche.
Ville d'YZEURE			
Bar Tabac Presse "Le Ferry"	Place Jules Ferry.	7h à 19h. - 7h30 à 19h. - 7h30 à 13h.	Lundi au vendredi. - Samedi. - Dimanche.
Carrefour Market accueil	C. Cial Carrefour Market.	8h30 à 19h30. - 9h à 12h30.	Lundi au samedi. - Dimanche.
Ville d'AVERMES			
Bar Tabac Presse "Le Jean-Bart"	Les Portes d'Avermes, 42 rue de la République.	7h à 20h. - 7h à 13h.	Lundi au vendredi. - Samedi.

■ Tarifs des titres de transport :

Titres de transport	Tarifs
Ticket unité	1,30€ / Heure.
Ticket journée	3€ / Jour.
Carte multi	1,12€ / Heure.
Carte multi (tarif réduit*)	0,65€ / Heure.
Aléo Evasion : - 26 ans	138€ / An.
Aléo Evasion : - 26 ans	17€ / An.
Aléo liberté (tarif réduit*)	13,90€ / Mois.

*Tarif réduit adressé aux jeunes de -26 ans à condition qu'une attestation par la Mission Locale ou par le PRIM soit remplie.

Département de l'ALLIER (03)

b) MAELIS



Pour plus d'informations : <https://www.maelis.eu/>.

Département	Ville	Réseau de transport
ALLIER	Moulins	ALEO
	Montluçon	MAELIS
	Vichy	MOBIE

Pour plus d'informations : <https://www.maelis.eu/>.

▪ *La boutique en ligne*

Pour acheter vos titres de transport, vous pouvez le faire en rechargeant votre carte la « carte Pass » et la « carte rechargeable » via la boutique en ligne MAELIS.

Pour vous aider pas à pas dans l'utilisation de la e-Boutique, consultez ou téléchargez le guide pratique : <https://www.maelis.eu/tarifs/e-boutique/>.

▪ *Les Points de ventes :*

Point de vente	Adresse	Arrêt le plus proche	Lignes desservies
Pharmacie de Paris	27, boulevard de Courtais	Marx Dormoy	A B C D E F G
Office de Tourisme	67 ter, boulevard de Courtais	Hôtel de Ville / Presle	A B C E
Tabac Péret	112, avenue J.F. Kennedy	Faucheroux / Carrefour Saint-Jean	B
Tabac Sauvat	72, avenue du 8 mai 1945	Ateliers	C
Tabac Suchet	10, rue des Forges	Hôtel de Ville / Forges	A B C E
Tabac Saint-Paul	57, avenue de la République	Jean Dormoy	A C D E
Tabac Bodeau	39, rue Appienne	Appienne	D G

■ *Les tarifs des titres de transport :*

Titres de transport	Tarifs
Ticket unité	1,20€ / Heure.
Abonnement étudiant	6,50€* ou 13€ / Mois
Abonnement étudiant	144 € / An
Abonnement 18-26 ans	10,50€* ou 21€ / Mois
Abonnement 18-26 ans	228 € / An

Tarif réduit : Voir conditions sur <https://www.maelis.eu/>.

Département de l'ALLIER (03)

c) MOBIVIE



Département	Ville	Réseau de transport
ALLIER	Moulins	ALEO
	Montluçon	MAELIS
	Vichy	MOBIVIE

Pour plus d'informations : <https://www.mobivie.fr/>.

■ La Boutique en ligne :

Vous pouvez acheter vos titres de transport via l'application MyBus, à télécharger sur votre smartphone. Le M-Ticket concerne tous les titres de transport y compris les abonnements, à l'exception de la carte liberté et des abonnements gratuits.

■ Les Points de ventes :

Point de vente	Adresse	Arrêt le plus proche	Lignes desservies
Office de tourisme	19, rue du parc 03200 (Vichy)	Les Chalets	E
La Civette	3, rue G. Clemenceau 03200 (Vichy)	Clémenceau	A
Tabac Chez Gwendoline	21, rue Maréchal Lyautey 03200 (Vichy)	Bourbonnais	D
Bar tabac L'Absinthe	49, boulevard Denière 03200 (Vichy)	Denière	B
Tabac-Journaux Le Balto	98, rue J. Jaurès 03200 (Vichy)	Arrêt Grand Marché	A & D
Librairie du Lycée	126, route de Vichy 03300 (Cusset)	Albert Londres	A
Tabac - Journaux Le Chiquito	3, rue du 29 juillet 03300 (Cusset)	Cusset centre	A, E, C & H
Tabac-Presses de l'Eglise	Place de l'Eglise 03300 (Cusset)	Cusset centre	A, E, C & H
Tabac-Journaux-Loto Le Balto	4, rue de la constitution 03300 (Cusset)	Cours Arloing	E, C & H
Tabac-Journaux Madison	23, rue J. Jaurès 03700 (Bellerive-sur-Allier)	Source intermittente	B, C & I
Tabac La Rotonde	16, place de l'Eglise 03700 (Bellerive-sur-Allier)	Mairie	B & I

■ *Tarifs des titres de transport :*

Titres de transport	Tarifs
Ticket unité	1,25€ / Heure.
Ticket journée	3€ / Jour.

Département du Cantal (15)



Département du Cantal (15)

d) Trans'Cab



Département	Ville	Réseau de transport
CANTAL	Aurillac	TRANS'CAB
	Saint-Flour	FLORIBUS

Pour plus d'informations : <https://www.stabus.fr/fr/>.

■ La boutique en ligne :

L'achat de titres de transport se fait en ligne via l'application « MyBus » téléchargeable sur smartphone et disponible 7j/7, 24h/24 !

■ Les tarifs des titres de transports :

Titres de transport	Tarifs
Ticket solo	1,40€ / Heure.
Activ	33€ / Mois.
Activ	360€ / Année
Surf : - 24 ans	28€ / Mois

Département du Cantal (15)

e) FLORIBUS



Département	Ville	Réseau de transport
CANTAL	Aurillac	TRANS'CAB
	Saint-Flour	FLORIBUS

Pour plus d'informations : <https://www.saint-flour.net/au-quotidien/transportsmobilite/floribus/>.

Floribus, le réseau de transport urbain gratuit de Saint-Flour, assure tous les déplacements, de ses usagers, urbains et péri-urbains, du lundi au vendredi de 7h à 18h et le samedi de 7h à 12h30.

Département de la HAUTE-LOIRE (43)



Département de la HAUTE-LOIRE (43)

f) TUDIP



Département	Ville	Réseau de transport
HAUTE-LOIRE	Puy-en-Velay	TUDIP

Pour plus d'informations : <http://www.tudip.fr/>.

■ Les points de ventes :

LES POINTS DE VENTES SUR L'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY :

- (1) Ventes des Carnets de 10 tickets papier uniquement.
- (2) Ventes des carnets de 10 tickets papier + billettique : 10 voyages.
- (3) Ventes des carnets de 10 tickets papier + billettique : 10 voyages - abonnements mensuels Jeune-Primaire - Actif et Sénior.

AIGUILHE :

- Tabac-Presses : 23 bd Docteur Chantemesse (1).

BRIVES-CHARENSAC :

- Tabac-Presses " L'Escapade " : 12 rue de la Poterie (3).
- Tabac-Presses : 4 route de Lyon (1).
- Kad Presse : Galerie Marchande d'Auchan (1).

CHADRAC :

- Tabac-Presses "Les Elfes" : 9 avenue Pierre et Marie Curie (3).

COUBON :

- Tabac-Presses "Café de la Loire" : rue du Centre (2).

CRAPONNE :

- Tabac-Cadeaux : 5 Boulevard du Nord (2).

ESPALY-SAINT-MARCEL :

- Tabac-Presses : 10 av. de la Mairie (3).

MONISTROL D'ALLIER :

- La Poste - le Bourg (1).

LE PUY EN VELAY :

- Tabac-Presses : 42 rue Portail d'Avignon (3).
- Tabac-Presses : Centre Commercial de Guitard (3).
- Tabac-Presses : 27 boulevard Carnot (2).
- Tabac-Presses - Café des Marronniers : 46 av. Jean Baptiste Marcet (1).
- Tabac-Presses – SNC Baccarat* : 1 av. Maréchal Foch (3).
- Tabac-Presses : 46 bd de la République (3).
- Tabac-Presses "La Régence" : 43 bd Maréchal Fayolle (3).
- Tabac-Presses "Duo Val Vert" : place Eugène Pebellier (1).
- Tabac-Presses : 49 rue Saint-Jacques (1).
- Tabac-Presses -La Civette : 24 rue Porte-Aiguière (3).
- Tabac-Presses : 30 place du Breuil (3).

SAINT-PAULIEN :

- Tabac "Les Genets" : 42 av. Ruessium (2).

ST PRÉJET D'ALLIER :

- La Poste - le Bourg (1).

VALS-PRÈS-LE PUY :

- Tabac-Presses* "Le Dolaizon 2" : 16 av. Charles Massot (1).

■ *Les tarifs des titres de transports :*

Titres de transport	Tarifs
Abonnement Jeune : - 24 ans	20€ / Mois
Actif : 25 à 59 ans	34€ / Mois.

Département Du PUY DE DOME (63)



Département Du PUY DE DOME (63)

g) T2C



Pour plus d'informations : <https://www.t2c.fr/>.

Département	Ville	Réseau de transport
PUY-DE-DOME	Clermont-Ferrand	T2C
	Riom	RLV MOBILITES
	Thiers	TUT

■ La boutique en ligne :

Vous pouvez acheter vos titres de transport via l'application mobile **My Bus** pour utiliser les transports urbains. Pour plus d'info : <https://www.mybus.io/ville/clermont-ferrand/>.

■ Les points de ventes :

Vous pouvez également acheter vos titres de transport via les points de vente. Pour connaître les points de vente autour de vous, rendez-vous sur : <https://www.t2c.fr/depositaires>.

■ Les tarifs des titres de transports :

Titres	Tarifs	Titres	Tarifs
Ticket unité	1,60€.	Combiné TER + T2C Jeune (moins de 26 ans)	*Part T2C : 20,10 € / mois.
Carnet 10 tickets	14,40€.	Abonnement - 26 ans	28,80 € / mois.
24h Solo	5,30€.	Abonnement - 26 ans	261,60 € / an.

* Abonnement T2C chargé sur carte modePass, sous condition d'achat d'un abonnement TER chargé uniquement sur carte OÙRA.

Département Du PUY DE DOME (63)

h) RLV MOBILITES



Département	Ville	Réseau de transport
PUY-DE-DOME	Clermont-Ferrand	T2C
	Riom	RLV MOBILITES
	Thiers	TUT

Pour plus d'informations : <https://rlv-mobilites.fr/index.php?>

▪ La boutique en ligne :

Vous pouvez acheter vos titres de transport via l'application « MyBus».

Si vous ne possédez pas encore l'application, vous pouvez la télécharger gratuitement via Play store ou Apple Store.

▪ Les points de ventes :

Vous pouvez également acheter vos titres de transport via les points de ventes RLV Mobilités, pour obtenir les adresses : <https://rlv-mobilites.fr/19-Points-de-vente.html>.

<p>Châtel Guyon</p> <p>Tabac Presse « Le Khédivé » 28, avenue du Baraduc.</p>	<p>Mozac</p> <p>Tabac Presse Loto Brasserie « Le Mozac » 56, rue de l'Hôtel de Ville.</p>	<p>Marsat</p> <p>Mairie de Marsat 10, rue du Coudet.</p>
<p>Pessat Villeneuve</p> <p>Mairie de Pessat Villeneuve Place de la Mairie.</p>	<p>Le Cheix sur Morge</p> <p>Mairie du Cheix sur Morge 3, route de Paris.</p>	<p>Enval</p> <p>Mairie d'Enval Rue des écoles.</p> <p>Centre Étienne Clémentel Kiosque.</p>

Chambaron-sur-Morge

Multiple Rural « La Grotte de l'Ours »

1, rue de l'Europe (Cellule).

Multiple Rural « Le Caveau du Fort »

1 et 12, rue Le Fort

Place de l'Eglise (La Moutarde).

Riom

Tabac Presse

1, rue de l'Europe (Cellule).

Tabac Presse « Le Carré d'As »

30, rue du Commerce.

Gare SNCF Riom-Châtel Guyon

Rue Alphonse Cornet, 63200 Riom.

■ Les tarifs des titres de transports :

Abonnements Jeunes			
ABONNEMENTS	TARIFS	AYANTS DROITS	JUSTIFICATIFS
Pass Jeune Mensuel	15 € / 10 €	Moins de 26 ans.	1 photo.
Pass Jeune Annuel	150 € / 100 €		
Pass Interne Annuel	50 €	Moins de 26 ans et interne.	1 photo + justificatif interne.
Pass - de 6 ans	Gratuit	Moins de 6 ans.	1 photo + carte d'identité ou livret de famille.

Département Du PUY DE DOME (63)

i) TUT



Département	Ville	Réseau de transport
PUY-DE-DOME	Clermont-Ferrand	T2C
	Riom	RLV MOBILITES
	Thiers	TUT

Pour plus d'informations : <https://www.bus-smtut.com/>.

- *La boutique en ligne :*

Vous pouvez acheter vos titres de transport via l'application MyBus, pour plus d'informations : <https://www.bus-smtut.com/titres-et-tarifs/nouveau-le-ticket-mobile/>.

- *Les points de ventes :*

Vous pouvez également acheter vos titres de transport via les points de ventes RLV Mobilités, pour obtenir les adresses : <https://www.bus-smtut.com/titres-et-tarifs/ou-acheter-mon-titre/>.

<p>Maison de la Mobilité</p> <p>20 Rue des Docteurs Dumas, 63300 THIERS.</p>	<p>Bureau de Tabac du Moutier</p> <p>6 rue de Clermont, 63300 THIERS.</p>	<p>Mercerie Janiss</p> <p>4 rue Conchette, 63300 THIERS.</p>
<p>Bureau de Tabac</p>	<p>La Presse à Thé</p>	<p>Bar Tabac La Boule d'Or</p>

Route de Clermont, 63276
PESCHADOIRES.

8 place du Commerce
63550 SAINT-REMY-SUR-
DUROLLE

19 rue de la Gare, 63650
La Monnerie-le-Montel.

■ *Les tarifs des titres de transports :*

Titres	Tarifs	Distribution
Ticket unité	1€.	<i>A bord du bus</i>
Abonnement étudiant	5€ / Mois.	<i>Maison de la Mobilité</i>
Abonnement étudiant	15€ / An.	<i>Ou Points de ventes</i>

L'annuaire téléphonique des centres de formations en études supérieures

XVII. Les universités de l'académie de Clermont-Ferrand :

À Clermont-Ferrand, toutes les formations universitaires sont désormais proposées par une seule université : l'Université Clermont Auvergne (UCA).

Cette université est composée de plusieurs Campus et de plusieurs sites universitaires dans l'agglomération de Clermont-Ferrand ainsi que huit antennes d'enseignement délocalisées en région Auvergne.

Attention : Les campus sont donc éparpillés dans la région d'Auvergne.

Pour plus d'informations voici le site internet de l'UCA :

<https://iut.uca.fr/formations/toutes-les-formations-par-site>.

UCA numéro Standard ouvert de 8h à 16h30 du lundi au vendredi :

Tél. : 04.73.17.79.79.

Allier (03) :

Site de Moulins

28, Rue des Geais

03000 MOULINS

Tél. : 04.70.46.86.10.



Site de Vichy

1, avenue des Célestins

03200 Vichy

Tél. : 04.70.30.43.91.





Site de Montluçon
Avenue Aristide Briand,
03100 Montluçon
Tél. : 04.70.02.20.00.

Cantal (15) :

Site d'Aurillac - Campus Simone Veil
100 rue de l'Égalité
15013 Aurillac
Tél. : 04.43.79.11.00.

Haute-Loire (43) :

Site de Puy-en-Velay
8 rue Jean-Baptiste Fabre
43006 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04.71.09.90.80.

Demander les plans des sites.

Puy-Du-Dôme (63) :

**Université Blaise Pascal
- Site Carnot**
34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.34.66.86.

**Université Blaise Pascal
UCA II**
5 Avenue Blaise Pascal
63178 Aubière
Tél. : 04.73.17.70.00.

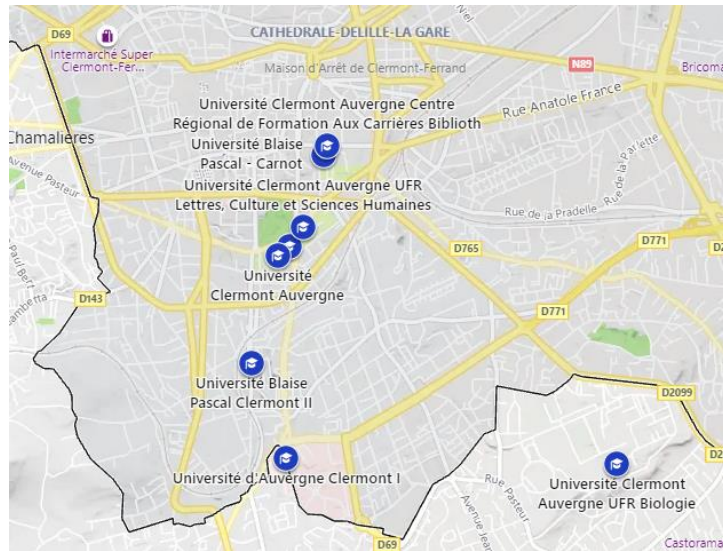
**UCA Site Gergovia (UFR Lettres, culture
et sciences).**
29 Boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.34.66.97.

UCA Ecole de droit
41 BD François Mitterrand
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.17.75.74.

Université d'Auvergne Clermont I (UCA)
28 PL Henri Dunant,
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.17.79.40

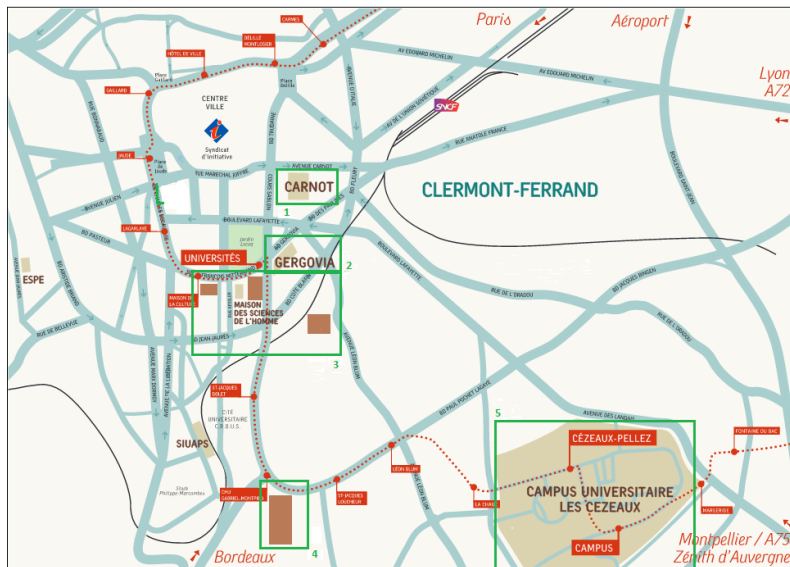
Université Blaise Pascal Clermont II
28 - 25 Rue Etienne Dolet,
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.34.97.20

PLAN DES SITES & CAMPUS DE CLERMONT-FERRAND



SE REPÉRER

ZOOM PLAN DES SITES DANS CLERMONT-FERRAND



CF : [Livret guide pratique étudiants Mahorais version UDA vsp - 28.02.2017](#) (Disponible sur le site du rectorat de Clermont-Ferrand).

Voici plus d'explications sur ces 5 sites universitaires encadrés en vert (vous trouverez plus de détails sur les services présentés dans les autres rubriques) :

1 : LE SITE CARNOT

Accès 1 : Prendre le tram jusqu'à l'arrêt Jaude puis n'importe quelle ligne de bus (B, C, 9, 10) qui mène à l'arrêt Carnot (arrivée par l'avenue Carnot, en haut à gauche du plan ci-dessous).

OU

Accès 2 : Prendre le tram jusqu'à l'arrêt Universités et marcher quelques minutes jusqu'au site : arrivée par la rue Paul Collomp à l'endroit où elle croise la rue d'Ambroise (en bas à gauche du plan ci-dessous).

On y retrouve :

- L'UFR Langues, Cultures et Communication (LCC).
- L'UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation (PSSSE)5.

Vous pourrez y trouver aussi :

- Le Centre des Langues et du Multimédia (notamment pour les cours d'anglais ou de français langue étrangère (FLE)).
- Site de restauration Le Manège : Un Restaurant Universitaire + 1 Kiosque à sandwiches.
- Un service d'orientation : le Service de l'Étudiant (SDE du site Carnot).
- Une Bibliothèque Universitaire (BCU langues et cultures étrangères).

PLAN DU SITE CARNOT



2 : LE SITE GERGOVIA

Accès : Prendre le tram (ou le bus 3) jusqu'à l'arrêt Universités

On y retrouve :

- L'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (LCSH)

Et aussi :

- Le Service Université Culture (SUC).
- La Maison des associations où vous trouverez entre autres un Bureau de la Vie Étudiante (BVE) (voir Lieux et personnes ressources p.15).
- Une Bibliothèque Universitaire (BCU Gergovia).

- Une infirmerie.

Plan du Site Gergovia

1 - Amphi 1

2 - Bâtiment central

- Niveau 0
 - Direction UFR Lettres
 - Scolarité
 - Bibliothèque Licences
 - Bureau de la Vie Étudiante
 - Service Université Culture
- Niveau 1
 - Français
 - Langues et cultures de l'Antiquité
 - Insertion professionnelle
 - Formation continue - Stages
- Niveau 2
 - Parcours pluridisciplinaires
 - Arts du spectacle, médias du livre, tourisme
 - Masters Lettres et Sciences Humaines
 - Bibliothèque Masters
- Niveau 3
 - Infirmerie
 - Histoire
 - Histoire de l'art
 - Linguistique
 - Philosophie

3 - Arche

- Niveau 0
 - a - Amphi 2
 - b - Amphi 3
- Niveau 1
 - Bibliothèque (CRFCE)



3 : LES ÉCOLES D'ÉCONOMIE, DROIT ET GESTION

Accès : Prendre le tram (ou le bus 3) jusqu'à l'arrêt Universités.

Chaque mention a son propre bâtiment, on retrouve donc :

- L'École d'Économie.
- L'École de Droit.
- L'École de Management.



Et une Bibliothèque Universitaire (BCU Droit, économie, management) dans l'École de Droit.7

4 : LES FACULTÉS DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Accès : Prendre le tram (ou le bus 3) jusqu'à l'arrêt CHU Gabriel Montpied.



<https://qf3e.com/projets/faculte-de-medecine-clermont/>

Les Facultés de Médecine et de Pharmacie sont dans le même bâtiment.

Dans ce bâtiment, on trouve également :

- Une Bibliothèque Universitaire (BCU Santé).
- Le site de restauration Le Dunant : Une Cafétéria + 1 Kiosque à sandwichs.

5 : LE CAMPUS DES CÉZEAUX



<https://oukonva.fr/lieu/campus-des-cezeaux>

Accès 1 : Prenez le tram jusqu'à l'arrêt Campus ou Cézeaux Pellez.

Ou

Accès 2 : Prenez le bus 13 jusqu'à l'arrêt Observatoire.

Attention, ! C'est un site beaucoup plus grand et plus complexe que les autres !

Dans ce livret il sera cité que les principales structures qui peuvent vous intéresser, au départ, mais sachez qu'il y en a beaucoup d'autres.

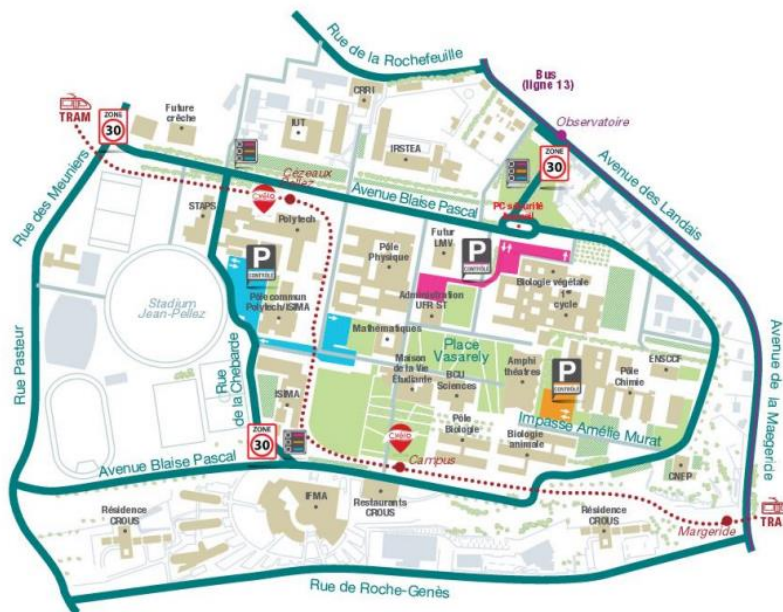
Sur le campus des Cézeaux, vous trouverez donc :

- L'UFR de Biologie
- L'UFR de Chimie
- L'UFR de Mathématiques
- L'Institut d'Informatique
- L'École Universitaire de Physique et d'Ingénierie
- L'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- L'IUT de Clermont-Ferrand

Et aussi :

- Une Bibliothèque Universitaire (BCU des Cézeaux)
- Plusieurs lieux de restauration : un Restaurant Universitaire (Resto'Océzo), deux Cafétérias (le Saxo et la Véranda) et un Bar musical (le Nota Bene).
- La Maison de la Vie étudiante (MVE), où se trouvent :
 - Une infirmerie,
 - Un service d'orientation : le Service de l'étudiant (SDE),
 - Le service handicap (SUH),
 - Des salles de pratique instrumentale (avec piano ou batterie / sur réservation),
 - Des salles de réunion (sur réservation) ,
 - Des salles de travail (en accès libre),
 - Les locaux des Bureaux des Etudiants (BDE),
 - Une salle multimédia avec ordinateurs (accessibles aux étudiants des UFR du Campus avec **crédit imprimante et photocopie**),
 - Un Bureau de la Vie étudiante (BVE).

PLAN DU CAMPUS DES CEZEAX



Faire ses études en auvergne

XVIII. Les établissements scolaires dans l'allier (03)

MOULINS

- *Lycée Agricole du Bourbonnais*

<http://lycee-agricole-bourbonnais.fr/>

Neuvy CS 41721

03017 MOULINS CEDEX

Tél. : 04 70 46 92 80.

- *Lycée privé agricole et forestier Claude Mercier*

<https://lyceeclaudemercier.com/>

23 route de Lapalisse

03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

04 70 59 70 88.



Carte de l'Allier

MONTLUÇON

- *Lycée Polyvalent Paul Constans*

<https://paul-constans-montlucon.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Rue Christophe Thivrier

03100 MONTLUÇON

Tél. : 04 70 08 19 30.

- *Lycée Agricole Chistophe Thivrier*

<https://lyceeaagricolemontlucon.educaagri.fr/>

LDT Bourg

03310 DURDAT LAREQUILLE

Tél. : 04 70 51 00 20.

- *Lycée Albert einstein*

<https://albert-einstein-montlucon.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

37 Rue Albert Einstein

03100 MONTLUÇON

Tél. : 04 70 08 42 80

CUSSET

- *Lycée ALBERT LONDRES*

<https://lycees-albert-londres.fr>

Boulevard du 8 mai 1945

03300 Cusset

Tél. : 04 70 97 25 25.

- *Lycée VALERY LARBAUD*

<https://www.lycee-valery-larbaud.fr/>

8 boulevard Gabriel Péronnet

03306 Cusset

Tél. : 04 70 96 54 00.

GANNAT

- *Lycée professionnel Gustave Eiffel*

<https://lycee-eiffel-gannat.fr/>

44 Rue Jules Bertin

03800 Gannat

Tél. : 04 70 90 01 35

YZEURE

- *Lycée Jean MONNET*

<https://www.lycee-jeanmonnet-yzeure.fr/>

39 PL Jules Ferry

03400 Yzeure

Tél. : 04 70 46 93 01.

XIX. Les établissements scolaires du Cantal (15)

SAINT FLOUR

- *Lycée agricole LOUIS MALLET*

<https://www.lycee-agricole-stflour.fr/>

Volzac, 5 RTE Hautes Terres

15100 Saint Flour

Tél. : 04 71 60 67 82.

- *Lycée polyvalent de haute auvergne*

<https://www.lyceehauteauvergne.fr/>

20 Rue Marcellin Boudet

15100 Saint Flour

Tél. : 04 71 60 05 50.

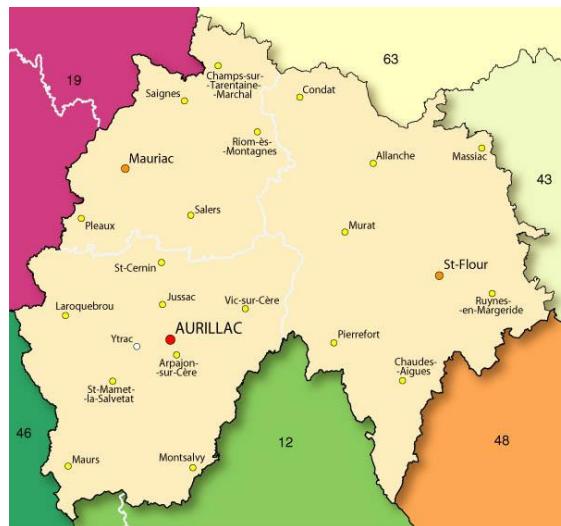
- *Lycée SAINT-VINCENT - LA PRESENTATION*

<https://www.lycee-stvincent-lapresentation.fr/>

2 Rue Marcellin Boudet

15100 Saint-Flour

Tél. : 04 71 60 04 32.



Carte du cantal

MAURIAC

- *Lycée Marmontel-Pompidou*

<https://lycee-polyvalent-mauriac.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

12 Rue du Collège

15200 Mauriac

Tél. : 04 71 68 05 33.

MURAT

- *Lycée professionnel JOSEPH CONSTANT*

<http://lyc.joseph-constant.fr/>

3 Rue Coste

15300 Murat

Tél. : 04 71 20 05 20.

AURILLAC

- *Lycée Georges Pompidou - ENILV Aurillac*

<https://georges-pompidou-enilv.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Rue de Salers

15005 Aurillac

04 71 46 26 60.

- *Lycée (Jean) Monnet - Mermoz*

<http://monnet-mermoz.fr/>

10 Rue du Docteur Chibret

15000 Aurillac

Tél. : 04 71 45 49 21.

- *Lycée Professionnel Raymond Cortat*

<https://raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

55 AV Docteur Jean Chanal

15000 Aurillac

Tél. : 04 71 45 60 78.

XX. Les établissements scolaires de la Haute-Loire (43)

PUY EN VELAY

- *Lycée Polyvalent ANNE-MARIE MARTEL*

<https://sites.google.com/a/sjc43.fr/sjc43/>

Site enseignement professionnel & technologique

2 rue Anne-Marie Martel

43 000 Le Puy-en-Velay

Tél. : 04.71.05.46.66

Site enseignement supérieur

9 rue de Vienne 43000

Le Puy-en-Velay

Tél. : 04.71.05.31.07

- *Lycée SIMONE WEIL*

<https://simone-weil-le-puy.ent.auvergnehonealpes.fr/>

22 Boulevard maréchal Joffre

43000 LE PUY EN VELAY

Tél. : 04.71.05.66.66

- *Lycée privé polyvalent la chartreuse*

<http://lycee-lachartreuse.fr/internat-1-105/5>

Rue du Pont de la Chartreuse

43700 BRIVES CHARENSAC

Tél. : 04.71.09.83.09



Carte de la Haute-Loire

YSSINGEAUX

- *Lycée George Sand Yssingeaux*

Choumouroux

43200 YSSINGEAUX

Tél. : 04.71.65.70.50

XXI. Les établissements scolaires du Puy du Dôme (63)

CLERMONT-FERRAND

- *Lycée professionnel Camille Claudel*
<https://camille-claudel-clermont.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>
4 Rue de la Charme
63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 24 01 58.

- *Lycée Sidoine Apollinaire*
<https://www.lycee-sidoine-apollinaire.fr/nos-formations/secondaire/>
1 Rue Henri Simon
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 41 20 20.

- *Lycée Blaise-Pascal*
<https://lyc-blaise-pascal-clermont.ent.auvergnerrhonealpes.fr/formations/>
36 Avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 98 26 50.

- *Lycée Amédée Gasquet*
<https://amedee-gasquet-clermont-ferrand.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>
12-14 Rue Jean-Baptiste Torrilhon
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 31 56 56.

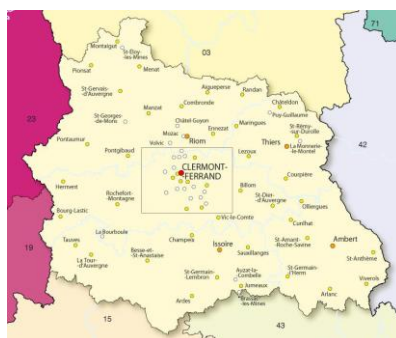
- *Lycée Privé Godefroy-de-Bouillon*
14 Rue Godefroy de Bouillon
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 54 54.

CHAMALIERES

- *Centre de formations GFS*
4, place C. de Gaulle
63401 Chamalières
Tél. 04 73 19 53 00.

- *Lycée de l'Hôtellerie
de la Restauration et du Tourisme*
63400 Chamalières
Tél. : 04 73 31 74 50.

- *Lycée privé sainte Thècle*
7 Rue Amélie Murat
63400 Chamalières
Tél. : 04 73 37 32 09.



Carte du Puy de Dôme

- *ITSRA : Institut du Travail Social de
la Région Auvergne*
62 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand.
Téléphone : 04 73 17 01 00.

- *Lycée Lafayette*
21 Bd Robert Schuman
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 28 08 08.

- *Lycée Professionnel Roger Claustres*
127 Rue Dr Hospital
63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 19 21 00.

- *Lycée des Métiers MARIE CURIE*
19 Boulevard Ambroise Bruguière
63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 92 41 70.

PONT DU CHÂTEAU

- *Lycée des Métiers Pierre Boulanger*
85 chemin des Palisses
63430 Pont du château
Tél. : 04 73 83 21 15.

RIOM

- *Lycée Marie Laurencin*
1 Avenue Jean Monnet
63200 Riom
Tél : 04 73 64 69 60.

- *Lycée Pierre Joel Bonté*
2 Rue Averroès
63200 Riom
Tél : 04 73 67 16 71.

- *Lycée Claude et Pierre Virlogeux*
1 Rue du Général Chapsal
63200 Riom
Tél. : 04 73 64 61 00.

XXII. Comment se loger ?

CONSEILS POUR LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Petit rappel des conseils :

- S'assurer d'avoir tous les documents nécessaires/demandés pour la location (cf. la partie avant votre départ « *Justificatifs importants à apporter dans votre valise* »).
- Commencez par les demandes des logements du Crous.
- Ne pas avoir qu'une seule piste de recherche de logement pour être sûr d'en avoir un à la rentrée car le parc immobilier ne suit pas forcément pendant cette période-là.
- Se montrer sérieux et convaincant quand vous allez contacter d'autres agences si besoin .
- Ne pas hésiter à demander de l'aide pour rassurer le propriétaire (famille, garant, etc.).
- Être présentable lors des visites.

■ *Les démarches pour chercher un logement :*

*Trouver un logement dans une résidence universitaire
du CROUS : Procédure logement universitaire*

*Dans le cas où vous vous retrouverez dans une petite ville, ou que vous ne trouvez pas de place, ...
Petit conseil : Privilégiez un appartement déjà meublé afin de ne pas dépenser de l'argent dans
l'ameublement.*

Pour les boursiers CROUS = Résidences universitaire CROUS : www.lokaviz.fr.

■ *Quelques pistes de recherche =*

- *Les logements en Habitat Jeunes www.unhaj.org :*
*Pour les 16 à 30 ans étant salarié.e, étudiant.e, apprenti.e, en formation ou en recherche
d'emploi.*
- *Sites internet de petites annonces :*
- www.immojeune.com
- <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/se-loger/logement.html> -
www.leboncoin.fr
- *Association « Soliha Cantal » (aide recherche de logement dans le département du cantal).*

■ Trouver un garant :

Lorsque vous souhaitez louer un logement il est nécessaire de désigner un garant (quelqu'un qui doit pouvoir payer le loyer à votre place au cas où vous ne pourriez plus vous-même).

Si personne ne peut se porter garant pour vous, vous pouvez bénéficier du dispositif du CROUS :

La « CLE » (Caution Locative Etudiante) : voir conditions et démarche en ligne sur www.lokaviz.fr.

■ Aide financière pour le logement

L'APL (Aide personnalisée au logement) est destinée à réduire le montant de votre loyer, pour plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12006 ou www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/les-aides-personnelles-au-logement.

■ Assurer sa caution :

Penser à payer la caution (un mois de loyer) lors de la signature du contrat de location.

Si vous ne pouvez pas payer la caution vous-même tout de suite, vous pouvez bénéficier de « LOCA-PASS » qui avance la caution à votre bailleur et qu'il faudra rembourser petit à petit, chaque mois. Pour plus d'informations : <https://locapass.actionlogement.fr/>.

■ IV. Santé

a) Les Services de santé universitaire :

Si vous avez besoin de faire des examens de santé durant votre scolarité en études supérieures, de nombreux services gratuits sont proposés par votre établissement universitaire, veuillez-vous renseigner auprès de ce dernier.

b) Mutuelle complémentaire :

La sécurité sociale choisie lors de l'inscription en études supérieures ne rembourse qu'une partie des soins. Il est donc fortement recommandé (même si ce n'est pas obligatoire) de s'affilier également à une mutuelle complémentaire.

■ 6) STATISTIQUES D'APRES UNE ENQUETE ACADEMIQUE

1^{me} constat non exhaustif basé sur un 1/3 des élèves mahorais qui ont des difficultés à suivre les cours (réalisé à l'antenne DPSU Ac-Clermont-Ferrand).

D'après notre terrain auprès des jeunes mahorais, il ressort que certains d'entre eux ou qu'aucun étudiant n'exprime le fait qu'il a des difficultés à comprendre la langue française. Pourtant, beaucoup d'enseignants nous expliquent que les élèves ont du mal à comprendre les consignes. Venu d'une île française, il n'est pas difficile de comprendre le français lorsqu'il s'agit d'une simple discussion orale mais la compréhension écrite est tout autre. Dans les cours, on n'utilise pas un langage courant mais plutôt un Français soutenu. Les mots peuvent être nouveaux pour les élèves mahorais. Le souci, c'est que très peu d'étudiants osent demander plus d'explications lorsqu'ils sont en cours par peur ou par honte d'être moqués. Si l'élève ne demande pas, le professeur ne saura pas si celui-ci est en difficulté et ne peut par conséquent pas l'aider en lui apportant des éclaircissements.

Un tiers des élèves expriment des difficultés à écrire en français soit 1 élève sur 3. Les étudiants mahorais ont du retard par rapport aux étudiants de la France métropolitaine et il est difficile de combler ces lacunes car plus on passe en classe supérieure, plus les charges de travail augmentent, et plus les difficultés s'accumulent.

Il ressort en plus que 60% des élèves expriment le fait que les méthodes pédagogiques en France les mettent en difficultés soit plus de la moitié des élèves. En effet, nous savons que les programmes de France sont souvent chargés et très rapides par rapport aux programmes de Mayotte. Les élèves ont du mal à suivre le rythme des cours et ont tendance à lâcher prise. Le programme de Mayotte est souvent réadapté au vu des difficultés des jeunes mahorais sur place mais une fois en France, celui-ci reste complètement différent auprès de ces élèves mahorais. De ce fait, non seulement ce programme n'est plus réadapté et ces derniers sont alors obligés de le suivre tel qu'il est mais sans aide. Ceci, car la majorité de nos partenaires d'éducation ignorent que le décalage des apprentissages à Mayotte est énorme. Et que ces apprentissages sont loin d'être alignés mot par mot avec ceux de la Métropole car tous les jours il y a des nouveaux jeunes non recensés dans les communes de Mayotte qui arrivent dans les classes sans que les professeurs aient connu leur cursus scolaire antérieur. Les élèves sont alors vite perdus et découragés. Ils se disent qu'ils ne vont jamais y arriver et que cela ne servira à rien de continuer. Ils peuvent être amenés à abandonner leurs études sans tarder.

2^{ème} constat non exhaustif basé sur un effectif de 563 étudiants

23 étudiants connus suite à l'enquête sont majoritairement en première année de Licence et ont fait une réorientation. Si beaucoup d'étudiants d'entre eux se réorientent, c'est parce que la filière qu'ils avaient suivie au départ était choisie par défaut ou ils se sont rendu compte d'une autre réalité au niveau des attendues scolaires métropolitaines qui sont en décalage par rapport au niveau scolaire de Mayotte. Il est constaté dans cette enquête que lorsqu'une filière est suivie par défaut, les cours intéressent peu et les élèves ne se donnent pas forcément les moyens pour valider leur année scolaire. Sur 563 étudiants, 83 ont redoublé soit 15% des étudiants. Ces redoublements sont très fréquents chez les nouveaux arrivants car pour ces élèves, c'est une année souvent compliquée où ils doivent s'adapter à un nouvel environnement et où, ils doivent apprendre à se gérer seuls. Ils doivent être autonomes, ce n'est pas toujours facile et cela peut donc entraîner des fâcheuses conséquences sur leur scolarité. Ces derniers peuvent être déboussolés par tous ces changements. On peut aussi déduire que la majorité de ces étudiants rencontrent des difficultés pour suivre des études à l'université.





- Favoriser la réussite des élèves mahorais grâce à la collaboration de tous les partenaires qui sont en contact avec ce public dans l'académie de Clermont-Ferrand.

BIBLIOGRAPHIE

Livret guide pratique étudiants Mahorais version UDA vsp - 28.02.2017

Diaporama « Réunion 23 CIO Mayotte » de l'UCA LA FABRIQUE à l'événement Printemps de l'orientation :

Présentation de REOPASS et PASSERELLE.

j) SITOGRAFIE - Liens internet

[https://lejournaldemayotte.yt/2020/03/03/lancement-du-premier-salon-etudiant-de-mayotte-ouvert-
pendant4-jours/](https://lejournaldemayotte.yt/2020/03/03/lancement-du-premier-salon-etudiant-de-mayotte-ouvert-pendant4-jours/) : Premier salon de l'étudiant de Mayotte, Mars 2020.

<https://www.province-sud.nc/actualite/etudiant-metropole-preparation-depart-enclenchee> : Préparation au départ pour la métropole par « Province Sud ».